

lettre d'information

publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 16 - Mars 2014

Sur le blog Joconde

Des interfaces innovantes ont fait l'actualité du blog Joconde ce trimestre.

[Musée des beaux-arts de Lyon : des images en très haute définition](#)

[Un outil innovant et pédagogique pour "calculer" le domaine public](#)

[Lancement officiel du site JocondeLab](#)

Nouveaux versements, nouveaux musées

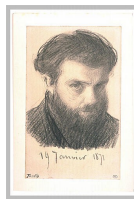
Entre décembre 2013 et février 2014, 2.628 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Le musée d'art et d'histoire Romain-Rolland de Clamecy et le musée municipal de Vire ont rejoint Joconde .

Retrouvez tous les [musées devenus partenaires](#) de Joconde en 2013.

Zooms du trimestre



Hérodias



Henri Fantin-Latour



Jean-François Millet

Lancement officiel de JocondeLab

L'expérimentation JocondeLab (cf notre dernier numéro) a ouvert [son site](#) le 27 janvier dernier. Plus de 2.000 contributions d'internautes ont déjà été enregistrées.

Les engagements mutuels liés au versement sur Joconde

La publication des collections d'un musée de France sur Joconde est le fruit d'un partenariat entre le musée et le service des musées de France, représenté par les gestionnaires de la base Joconde, membres du bureau de la diffusion numérique des collections.

Ce partenariat repose sur des [engagements mutuels](#) qui poursuivent un double objectif :

- assurer la qualité et l'ouverture des échanges entre le musée et le service des musées de France à tout moment de la publication des notices et des images,
- offrir l'accès aux collections des musées de France au public le plus large.

Validation de fonctionnalités réglementaires

Les [fonctionnalités liées aux procédures réglementaires](#) de l'édition informatisée de registres d'inventaire et du récolement décennal ont été validées sur deux outils supplémentaires.

Bilan d'informatisation et de numérisation 2014

Le bureau de la diffusion numérique des collections avait mené en 2010 et 2011 un bilan d'informatisation et de numérisation des collections des musées de France. A la demande de Vincent Lefèvre, sous-directeur des collections, ce bilan va être actualisé.

Joconde au service du récolement

Les musées de France sont depuis plusieurs années engagés dans cette vérification générale de la présence, de l'état et du marquage des collections inventoriées. Lors de la dernière [journée nationale sur le récolement](#), la directrice des musées de France saluait cette implication dans son [discours sur l'achèvement du récolement en 2014](#). Il faut lire ses commentaires à la lumière de la [synthèse nationale au 31/12/2012](#) faite par le service des musées de France, à partir des données recueillies par le bureau de contrôle de gestion auprès des directions régionales des affaires culturelles. En 2012, les musées se sont davantage investis dans le récolement qu'en 2011. Il faut espérer que cette tendance se confirme. Le service des musées de France dressera, avec l'aide des DRAC, un bilan global à la fin de ce premier récolement.

Peu avant cette échéance, faisons le point sur les ressources du site Joconde sur le récolement.

L'[espace professionnel](#) diffuse l'information réglementaire de référence : arrêté du 25 mai 2004, circulaire du 27 juillet 2006, notes circulaires sur l'établissement des procès-verbaux des campagnes de récolement, sur le statut des matériels d'étude...

De nombreux supports méthodologiques accompagnent la documentation juridique ([dossier de formation 2014 de l'INP](#)) et se penchent particulièrement sur l'informatisation du récolement. En effet, cette dernière représente une aide immédiate et durable au récolement, si elle repose sur une [organisation solide](#), intégrant une politique rigoureuse de sauvegarde des données.

Ces ressources relayent le travail de terrain du service des musées de France. L'un des objectifs est de fédérer les bonnes pratiques et de faciliter des retours d'expérience : les réflexions issues des journées professionnelles de la sous-direction des collections sont publiées sur le site Joconde. Le [blog Joconde](#) se fait régulièrement l'écho de l'actualité du récolement décennal.

Pas de méthodologie sans outil fiable : le service des musées de France publie des spécifications sur [l'édition informatisée des registres d'inventaire](#) et sur la [procédure informatisée de récolement décennal](#), à l'intention des éditeurs et développeurs d'outils informatiques souhaitant mener à bien une [procédure de validation de ces fonctionnalités réglementaires](#). Ces spécifications intègrent le post-récolement, processus pour la gestion duquel l'informatisation prend tout son sens.

Une fois le récolement géré en interne, ses fruits peuvent aussi se cueillir au-delà des portes du musée par la mise en ligne des collections. Récoler un objet impose de l'identifier : les informations essentielles issues de la simple observation ou de l'information disponible se recoupent avec celles de la fiche minimum de diffusion dans Joconde. Une fois validée et illustrée - le récolement est souvent l'occasion d'une prise de vue numérique - cette notice d'objet est [publiable sur Joconde](#). Certains musées clôturent et valorisent ainsi chaque campagne de récolement par un export de données vers Joconde : [musée Alfred-Danicourt à Péronne](#), [musée de la Chartreuse à Douai](#)...

Enfin, l'expérimentation [JocondeLab](#) qui explore une navigation multilingue dans les contenus culturels via le web sémantique et les ressources de DBPédia en français, propose aussi aux internautes une approche participative (apport de commentaires, indexation collaborative sur l'iconographie). Cette expérience devrait servir d'exemple à d'autres sites patrimoniaux, la contribution des internautes pouvant se révéler particulièrement intéressante dans le cadre de l'identification des œuvres et de leur "documentarisation".